

Fiche de cours 2026-2027

Bloc 3 Niveau CEC 6

Code Activité d'apprentissage X3012EUA

Nom Activité d'apprentissage Business & Innovation in Europe

Responsable(s) Chris VANHOEGAERDEN, Elena ZANFIR

Enseignant(s) Geoffroy DELVINQUIER

Crédits ECTS 5.0

Quadrimestre 1

Obligatoire Oui

Pondération 33.33

Catégories C2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel
compétences C3. Mobiliser les savoirs et savoirs-faires propres à l'international business
C4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
C5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

Prérequis N/A

Co-requis N/A

Est prérequis de N/A

Contexte Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE X301-European Public Affairs and Business Lobbying (15.0 crédits ECTS)

Code UE X301

Nom UE European Public Affairs and Business Lobbying

Crédits ECTS UE 15.0

Calcul moyenne UE Moyenne arithmétique

Report de note En cas d'UE non validée, possibilité de reporter la note des activités d'apprentissage réussies (cote sur 20 supérieure ou égale à 10)

Langue Anglais

Compétences visées du référentiel C2.5. Défendre son projet avec conviction et enthousiasme
C3.3. Mettre en œuvre un marketing stratégique et opérationnel adapté en intégrant la dimension multiculturelle et les différentes contraintes de l'environnement
C4.1. Comprendre et anticiper l'évolution économique, légale, géopolitique et culturelle des marchés en identifiant les indicateurs pertinents de veille
C5.7. Développer et gérer avec flexibilité des projets complexes, dans le cadre d'une démarche entrepreneuriale

Acquis d'apprentissage intermédiaires et/ou spécifiques (Objectifs) À la fin du cours, les étudiants seront capables de :

- Comprendre comment les institutions européennes, les réglementations, les politiques industrielles et les objectifs de durabilité influencent l'environnement des entreprises, les écosystèmes d'innovation et la prise de décision stratégique.
- Analyser les opportunités et les contraintes créées par le Marché unique européen et évaluer comment les conditions de marché peuvent différer d'un État membre à l'autre.
- Identifier et évaluer l'impact des principaux cadres politiques européens, notamment la politique de concurrence, le Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal), les réglementations en matière de durabilité et les stratégies industrielles, sur le développement des entreprises et leur compétitivité.
- Réaliser une veille de marché, réglementaire et concurrentielle de base en utilisant des sources d'information européennes telles qu'EUR-Lex, Eurostat, COMEXT, le Portail Funding & Tenders et le Registre des aides d'État.
- Évaluer le profil de durabilité d'une activité économique et analyser son alignement avec les objectifs du Pacte vert pour l'Europe ainsi qu'avec les principes de la taxonomie européenne.
- Identifier les opportunités de financement européennes pertinentes et mettre en correspondance des projets d'innovation avec les mécanismes de soutien public les plus adaptés à leur niveau de maturité et à leur stade de développement.
- Appliquer les concepts de politiques européennes, les outils d'analyse de marché et la réflexion stratégique au développement d'un projet entrepreneurial ou d'innovation.
- Formuler des recommandations stratégiques structurées et fondées sur des éléments probants en intégrant les dimensions réglementaires, économiques, environnementales et concurrentielles.
- Développer un esprit critique face aux défis futurs de la compétitivité européenne, de la transformation industrielle, de l'autonomie stratégique et de la croissance durable.

Contenu Business & Innovation in Europe fait partie du programme EU Public Affairs & Lobbying et vise à fournir aux étudiants une compréhension pratique de la manière dont les politiques européennes, les réglementations, les stratégies industrielles et les objectifs de durabilité influencent les décisions des entreprises, l'innovation et la compétitivité.

Fiche de cours 2026-2027

Le cours aborde l'Europe non seulement comme un marché, mais également comme un écosystème politique, réglementaire et économique qui façonne activement le développement industriel, l'innovation technologique et la stratégie des entreprises.

À travers des études de cas réels, des analyses de politiques publiques, des exercices interactifs et un apprentissage par projet, les étudiants exploreront la manière dont les entreprises évoluent dans le cadre européen et comment les grandes initiatives européennes créent à la fois des opportunités et des contraintes pour les acteurs économiques.

Une attention particulière sera accordée à l'impact des politiques européennes sur l'innovation, la compétitivité industrielle, la durabilité, l'autonomie stratégique et le développement des marchés.

L'une des caractéristiques distinctives du cours réside dans son approche pratique et appliquée. Tout au long du semestre, les étudiants développeront progressivement un projet d'innovation ou une entreprise fictive en lien avec les grandes priorités européennes, telles que la durabilité, l'économie circulaire, la transformation industrielle, la transition énergétique ou encore l'autonomie stratégique. Ce projet servira de fil conducteur pour mettre en pratique les concepts étudiés durant le cours et développer une compréhension structurée de l'environnement économique européen.

Le cours initiera également les étudiants aux principaux outils européens d'information et d'intelligence économique utilisés par les entreprises, les consultants, les décideurs publics et les professionnels des affaires publiques.

Plus spécifiquement, les thèmes suivants seront abordés :

- L'Europe : un espace attractif pour entreprendre ?
- Comprendre le vocabulaire de l'Union européenne
- Le Marché unique européen
- La politique européenne de concurrence
- Le Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal)
- Le financement de l'innovation
- Les affaires publiques et l'engagement des parties prenantes

Au terme du cours, les étudiants disposeront d'une "boîte à outils" pratique leur permettant de comprendre comment l'innovation, la réglementation, le financement, la durabilité et les politiques publiques interagissent au sein de l'environnement économique européen, et comment ces différents facteurs influencent la prise de décision stratégique dans les entreprises et les organisations opérant en Europe.

Méthode d'enseignement

Le cours combine des exposés théoriques, des études de cas, des ateliers interactifs, des débats, des simulations et des activités d'apprentissage par projet.

Les étudiants sont invités à participer activement aux discussions, aux exercices et aux activités proposées tout au long du semestre.

Un élément pédagogique central du cours consiste en la création, d'une entreprise fictive ou d'un projet d'innovation lors des premières séances. Ce projet évoluera progressivement au fil du semestre et servira de support à l'application concrète des concepts étudiés.

Plusieurs exercices réalisés en classe amèneront les étudiants à analyser des politiques européennes réelles, à identifier des opportunités et des risques pour les entreprises, à élaborer des recommandations stratégiques et à défendre leurs positions dans le cadre de simulations reproduisant des environnements de prise de décision.

Le cours accorde une importance particulière au développement des compétences suivantes :

- L'esprit critique ;
- Le raisonnement fondé sur les données et les faits ;
- Le travail en équipe ;
- L'application pratique de concepts théoriques.

Supports de cours indispensables

Supports de cours indispensables, sans lesquels l'apprentissage n'est pas possible, sans lesquels l'étudiant ne peut suivre les cours de manière effective et qui sont essentiels pour la préparation de l'évaluation (ex. : exercices, TP, ...)

Forme	Description
Support de présentation	Présentation PPT à disposition des étudiants
Notes prises en classe	Le PPT ne sera pas suffisant. Il faut prendre des notes de manière active.

Supports de cours complémentaires

Supports complémentaires (ex. : syllabi, ouvrages ou supports plus volumineux diffusés par la CIACO)

Forme	Description

Modalités d'évaluation générales

%	Période	Nature
50	Evaluation permanente du premier quadrimestre	Travail

Fiche de cours 2026-2027

50	Evaluation de fin d'apprentissage hors session du premier quadrimestre	Epreuve orale
----	--	---------------

Modalités d'évaluation spécifiques (MES)

%	Période	Nature
40	Evaluation de fin de premier quadrimestre	Travail
60	Evaluation de fin d'apprentissage hors session du premier quadrimestre	Epreuve orale

Modalités d'évaluation de seconde session

%	Période	Nature
40	Evaluation de seconde session	Travail
60	Evaluation de seconde session	Epreuve orale

Commentaires concernant les évaluations

Cette évaluation est conçue pour mesurer à la fois la compréhension conceptuelle des étudiants et leur capacité à appliquer les méthodologies du cours à un cas pratique d'entreprise.

Tout au long du quadrimestre, les étudiants développent progressivement un projet d'innovation ou d'entreprise innovante, réalisé à titre individuel, fondé sur une innovation fictive liée à une ou plusieurs grandes priorités européennes. L'objectif n'est pas d'évaluer la qualité technique du projet en lui-même, mais plutôt la capacité de l'étudiant à identifier des informations pertinentes, analyser les environnements économiques européens, contextualiser les évolutions réglementaires et de marché, et formuler des recommandations fondées sur des éléments probants.

L'évaluation finale se compose d'une présentation orale en groupe, axée sur un cas librement choisi par les étudiants, illustrant une entreprise ou un secteur d'activité ayant été impacté positivement ou négativement par un ou plusieurs cadres réglementaires, politiques ou stratégiques européens. Les étudiants devront présenter le contexte, l'environnement réglementaire, l'historique du dossier ainsi que les impacts observés sur l'entreprise ou le secteur concerné.

Une attention particulière est accordée aux méthodes de recherche, à l'esprit critique, au raisonnement analytique ainsi qu'à l'application pratique des concepts du cours.

Modalités d'évaluation pour les étudiants en MES et en seconde session:

Les étudiants bénéficiant d'un régime MES et/ou se présentant en seconde session seront évalués au travers d'une étude de cas individuelle proposée par le professeur. Sur la base de cette étude de cas, l'étudiant devra :

- rédiger un position paper exposant son analyse, ses arguments et ses recommandations concernant un enjeu de politique publique, économique ou réglementaire au niveau européen ;
- participer à une simulation de réunion de lobbying au cours de laquelle il défendra sa position devant le professeur, agissant dans le rôle d'un Commissaire européen ou d'un représentant institutionnel de l'Union européenne.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser les concepts du cours, construire une argumentation fondée sur des faits, analyser les parties prenantes concernées et défendre ses recommandations de manière structurée et convaincante dans un contexte décisionnel européen.

Les évaluations des étudiants inscrits en 3ème année en Erasmus OUT et dont l'échange débute lors des deux premières semaines de la session de janvier seront organisés de la manière suivante :

Fiche de cours 2026-2027

- Les examens écrits ainsi que les examens en salle informatique seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les examens oraux seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les défenses des travaux réalisés en groupe seront organisées à l'horaire fixé et ce, afin de ne pas pénaliser le groupe. L'étudiant en Erasmus OUT assistera à la défense en distanciel peu importe le décalage horaire avec la Belgique et les activités organisées (obligatoires) par le partenaire académique.

L'évaluation de l'UE dont fait partie cette ACTA étant soumise à la règle de l'échec absorbant, l'échec de l'ACTA à 7/20 et moins entraînera automatiquement le plafonnement de la note finale de l'UE à la note de l'ACTA en échec.